



## **Compte rendu du conseil d'école élémentaire Hérédia Mardi 15 juin 2021**

Séance à distance

### Présents :

Enseignants : Mme Planque, Mme Le Carlier de Veslud, Mme Emo, Mme Vauchel-Poirot, Mme Beauvalet, Mme Choquart, Mme Gaillard, Mme Perez, Mme Thomas, Mme Chaventré, M. Dubois, M. Léon, M. Branswyck

Représentants la commune : Monsieur Grelaud, M. Adam, adjoint en charge des affaires scolaires, Mme Mangeon.

Représentants de parents d'élèves : APEB : Mme Cevoz, Mme Lecoœur, Mme Renoux, Mme L'Hermette, Mme Garoui, Mme Leber

Liste indépendante : Mme Chantoiseau, Mme Bourgeois, Mme Guerbette, Mme Gobert, Mme Fontaine

### 1 Validation du compte rendu du précédent conseil d'école et règlement

Le compte rendu est validé par les membres du conseil d'école.

### 2 Liaison maternelle – CP et CM2 - collègue

Le contexte sanitaire n'a pas permis d'organiser les rencontres comme les autres années (réunion avec la direction de l'élémentaire pour les parents des élèves de GS, réunion avec la direction du collège pour les parents des élèves de CM2, visite du collège pour les élèves de CM2...).

Pour les futurs CP, ça pose moins de difficultés, sachant que la majorité sont scolarisés dans les locaux Heredia et que leurs parents connaissent donc déjà les bâtiments, les locaux de la garderie et que les élèves connaissent déjà la cantine, la bibliothèque... Les inscriptions sont habituellement l'occasion pour les parents de visiter l'école, mais ce ne sera pas possible cette année.

Les Portes Ouvertes du collège ne peuvent pas avoir lieu, mais une visite virtuelle du collège est disponible en ligne pour les familles.

Une présentation de l'option foot féminin du collège a été faite aux élèves de CM2 le 18/05/21.

Des réunions de concertation ont lieu entre les enseignants de GS et ceux de CP, notamment pour constituer les groupes-classes.

L'équipe de l'école élémentaire a par ailleurs des échanges virtuels avec l'équipe du collège pour passer le relai au mieux.

Un « stage de réussite » est en cours d'organisation, pour la 2<sup>e</sup> semaine de juillet, à destination des élèves de cycle 3 (les matins ou après-midis pendant la 1<sup>e</sup> semaine des vacances).

## 1 Prévision d'effectifs pour l'année 2020-2021 et organisation prévue

Les chiffres donnés ci-après ne sont pas définitifs car les inscriptions ne sont pas terminées (les demandes de dérogations sont en cours d'études, et des déménagements peuvent amener de nouvelles inscriptions).

Les effectifs attendus et la répartition envisagée sont les suivants :

- 2 classes de CP à 25 élèves,
- 1 classe de CP-CE1 à 20 élèves,
- 2 classes de CE1 à 24 élèves,
- 2 classes de CE2 à 29 élèves,
- 2 classes de CM1 à 26 élèves,
- 3 classes de CM2 à 24 élèves,
- 1 ULIS à 13 élèves,

soit 313 élèves.

Mme Perez-Lesage fait valoir ses droits à la retraite en fin d'année scolaire 2020-2021. Un nouvel enseignant intégrera donc l'équipe enseignantes à la rentrée prochaine.

Par ailleurs, 2 PES (Professeurs des Ecoles Stagiaires) seront à nouveau affectés à l'école Heredia, et prendront a priori en charge une classe de CE1.

## 2 Projet d'école 2020/2025

Le projet d'école a été validé par l'inspecteur de circonscription.

Il comprend 3 axes :

- Equité - réussite de tous les élèves, avec un accent particulier mis sur la compréhension de l'écrit
- Avenir des élèves – Citoyenneté (c'est par exemple dans ce cadre qu'a été créé le conseil des délégués)
- Collaboration / échanges avec la communauté éducative, avec par exemple le projet « contes musicaux », des contacts renforcés avec les familles.

### 3 Vie scolaire et projets pédagogiques

Les **séances d'EPS** avec les intervenants ont pu avoir lieu, malgré les différentes contraintes de l'année. Elles ont été adaptées au mieux.

Le **projet de correspondance scolaire** en cycle 3 s'est poursuivi via une association d'aide scolaire.

Plusieurs **sorties pédagogiques** ont pu avoir lieu en fin d'année :

CP : découverte du milieu forestier.

CE1 : découverte du milieu aquatique.

CE2 : découverte du milieu agricole.

CM1 : arbres et forêt pour s'approcher des cimes... à Préau.

CM2 : les littoraux, par une visite à Fécamp, observer les oiseaux nicheurs des falaises

**Financement des sorties scolaires** : Le budget alloué par la mairie a permis de louer les cars et de pourvoir au financement des intervenants. M. Branswyck remercie la mairie qui s'est adapté au changement de réglementation des sorties et à l'augmentation du coût de ces dernières (une seule classe par car par exemple).

Le **projet « chorale »** proposé par Mme Leber, parent d'élève de l'APEB est toujours en cours avec les 7 classes volontaires.

**Des visites commentées de la ville** ont été organisées, grâce notamment à M Adam qui a concocté une randonnée passionnante. L'équipe enseignante le remercie grandement.

**Projet jardinage** : grâce aux carrés potagers installés dans la cour par la mairie, ce projet a pu être développé ainsi, la classe de CM1A a participé au concours « Les p'tits jardins gourmands ».

**L'exposition artistique** de la classe Mme Perez-Lesage est affichée dans les couloirs de l'école. L'exposition pourrait être déplacée sous le préau afin que les parents puissent apprécier le travail effectué par les enfants si le protocole sanitaire le permet.

#### 4 Coopération scolaire

**Bibliothèque** : La coopérative scolaire a permis d'acheter des séries de livres de jeunesse.

#### **Projets liés à la lecture :**

- la vente de livres de l'OCCE permettra de favoriser l'accès aux livres à tous les élèves pour une toute petite somme. Il pourrait également y avoir la possibilité de réaliser une bourse d'échange si les parents souhaitent s'investir dans l'organisation de cette action.
- les Incorruptibles, le Prix Renard'eau : lors de ces actions les élèves d'une même classe lisent une série de livres puis échangent sur leurs lectures. Ils votent ensuite pour leur livre préféré. Ces actions visent à développer le niveau de lecture des élèves, à les faire lire davantage et à aimer la lecture. Elles seront reconduites l'année prochaine, chaque classe s'inscrivant dans l'une ou l'autre des actions.

#### **La salle d'arts visuels a été créée :**

Un parent d'élève propose un don d'un grand écran qui pourra être installé dans cette salle d'arts visuels, M. Branswyck l'en remercie grandement.

L'APEB propose un financement pour cette salle visuelle afin d'acheter des reproductions d'œuvres d'art : une liste d'œuvres a déjà été établie elle sera financée avec les bénéfices réalisés lors du dernier « vide ta chambre » de l'APEB.

#### **Le conseil d'enfants** : réunion des délégués de classe.

Ces conseils sont dirigés par Mme Perez-Lesage qui prend la parole.

Les actions proposées cette année ont été finalisées, grâce notamment à la mairie : mise en place d'affichages, demande de distributeurs, choix d'un menu par les enfants (étayé par une diététicienne). Mme Chaventré remplacera Mme Perez-Lesage pour prendre la responsabilité des conseils des délégués.

#### 5 Organisation des temps périscolaires :

La commune, les prestataires et les élèves ont fait au mieux pour que le service soit pérennisé dans le respect des contraintes sanitaires.

Une attention a été portée sur la propreté de la cour en fin de journée après le goûter.

Les travaux actuels du centre de loisirs vont également permettre d'améliorer la qualité d'accueil du périscolaire.

## 6 Moyens alloués, fournitures scolaires et salles dédiées

### Fournitures scolaires

La mairie octroie à l'école un budget de 50 euros par élève pour les achats de cahiers et de fournitures de classe.

Les familles se chargent du cartable, de la trousse et des consommables : stylo, colle, cahier de texte. Des listes sont proposées par les enseignants (dans le cadre des listes publiées dans le bulletin officiel) et seront affichées avant les congés et disponibles sur le blog de l'école.

Les listes d'élèves seront affichées juste avant la rentrée (en raison des nouvelles inscriptions qui ont lieu l'été).

## 7 Santé, sécurité et protocoles sanitaires

Les contraintes sanitaires qui évitent le brassage des groupes sont toujours en vigueur : groupes classes séparés, sens de circulation dans l'école, désinfectant pour nettoyer les surfaces, lavage des mains renforcé, masques homologués obligatoires, températures des élèves vérifiées en cas d'élèves malades, aération des locaux. Lorsqu'un enfant est diagnostiqué positif ou qu'il y a cas contact, les préconisations sont appliquées. Aucun cas de Covid 19 n'a été déclaré dans l'école depuis le dernier conseil d'école (mars 2021). Les enseignants bénéficient d'autotests chaque semaine, les élèves dont les parents ont donné l'autorisation ont également été autotestés en mai. Les retours de tests par le laboratoire étaient tous négatifs.

Les **exercices de sécurité** (exercice incendie) ont été effectués dans le premier bâtiment, réalisé avec succès.

Un nouvel exercice est prévu pour le bâtiment en « T » la semaine prochaine.

Le PPMS risque majeur (naturels, industriels et technologiques) n'a pas été effectué en raison des conditions sanitaires.

La ville a acquis des malles de premier secours pour chaque classe, simplifiant ainsi l'organisation des sorties et les premiers soins au retour des récréations. Elles ont été très appréciées lors des sorties de fin d'année qui ont déjà pu être effectuées.

Le plan Vigipirate est par ailleurs toujours en vigueur.

Le directeur remercie les parents accompagnateurs pour les sorties.

### AESH : aides auxiliaires pour les élèves porteurs de handicaps

L'absence de la personne affectée à l'ULIS depuis plus de 6 mois n'a pas permis d'inclure les

élèves d'ULIS dans les classes ordinaires.

Les parents des élèves concernés et les parents élus sont intervenus auprès des autorités de circonscription, du département et des syndicats. La situation a été débloquée surtout grâce aux efforts déployés par les parents d'un élève de la classe ULIS qui ont contacté les autorités concernées. Ils ont finalement obtenu qu'une personne soit placée sur le poste au mois de juin. Le fonctionnement reprend donc normalement. Le conseil d'école se désole de l'ampleur des démarches qui ont été nécessaires pour obtenir ce qui est de droit.

L'APEB informe qu'elle restera vigilante à ce que le poste soit pourvu en début d'année, par le titulaire ou par un remplaçant.

M. Branswyck souligne que les parents d'élèves sont sensibles à cette question et les remercie pour leur mobilisation et leur patience.

Le statut d'AESH est aujourd'hui plus structuré que les années précédentes, les contrats sont pérennisés, le PIAL (pôle d'inclusion) aide à la structuration du dispositif mais il reste des dysfonctionnements.

#### 10) Installations et équipements

L'alarme a été changée.

Des rideaux roulants extérieurs ont été installés pour une partie des classes. Ces premiers rideaux manquent d'opacité pour le visionnage des vidéo-projections mais il n'est pas possible de modifier le type des prochains rideaux à installer, la commande ayant déjà été passée et validées.

La réfection de l'escalier de la salle des maîtres a permis d'ajouter une marche qui est très appréciée.

#### 11) Questions diverses :

##### **Questions APEB :**

En quoi consiste le projet intervenant musical ?

Réponse : le projet est encore en cours de construction avec des intervenants de la maîtrise de Seine-Maritime. L'intervention aurait lieu une semaine sur deux pour les classes qui s'inscrivent dans le projet.

Le contenu du projet sera affiné lors des prochaines réunions, mais il est déjà précisé qu'il s'agit d'un projet « chorale », consistant à préparer un conte musical, en vue d'une représentation en

fin d'année. Cette action demande un soutien de la commune et de la coopérative scolaire.

Rentrée en musique : le dispositif est-il reconduit cette année ?

Réponse : il n'y a pas encore de projet organisé sur ce sujet, il reste des incertitudes sur les contraintes sanitaires de septembre. Les travaux de chorale ayant repris avec Mme Leber, de l'APEB, une réunion de réflexion aura lieu mardi prochain.

Goûter de rentrée : est-il possible de prévoir cela cette année ?

Réponse : dans l'ignorance des conditions sanitaires de rentrée il n'est pas possible de valider aujourd'hui ce projet. Davantage une organisation simple et légère, peut-être lors des réunions de rentrée de chaque classe avec les collègues.

Programme Terracycle : l'équipe enseignante est-elle toujours partante ?

Réponse : programme toujours en cours, les boîtes sont toujours à disposition et utilisées. L'action est poursuivie.

Information « Vide Ta Chambre » : annulé pour septembre 2021, reporté au mois de mars 2022.

### **Questions Ecoliers Bonox :**

La vente de sapins de Noël pour la coopérative scolaire sera reconduite en décembre 2021 : le bénéfice sera reversé à la coopérative scolaire.

M. Branswyck remercie pour ces questions et ces informations ; le lien établi avec les familles permet de travailler dans un climat scolaire favorable aux apprentissages.

La séance est levée à 19h30.